



Recommandation de sécurité No. 154

Date de la publication	17.03.2020
No. reg. du rapport final	2020030101
Déficit de sécurité	<p>Le dimanche 1er mars 2020, à 01h09, un voyageur s'est coincé la main entre les portes d'une voiture Eurocity de l'Intercity (IC) Bern-Interlaken Ost lors de leur fermeture en gare de Berne. Peu de temps après, le train a démarré. Le voyageur a couru à côté du train, en essayant de se libérer. Après avoir parcouru environ 45 m, il a finalement réussi à retirer sa main des joints de porte en caoutchouc. Il a été légèrement blessé.</p> <p>L'accident de personne est dû au fait que la protection anti-pincement des portes a été désactivée trop tôt durant le processus de fermeture des portes, en raison de défauts d'ordre technique et de construction.</p> <p>Les facteurs ayant contribué à l'accident sont :</p> <ul style="list-style-type: none">• le recours à un joint anti-pincement aux propriétés matérielles inadaptées.• les mesures introduites dans la maintenance pour améliorer la qualité de la protection anti-pincement n'étaient pas suffisantes pour éviter que cette protection ne se désactive trop tôt lors de la fermeture de la porte.• introduction de la main ou du bras alors que la porte se ferme.• processus de départ dans la situation spécifique (longueur du train, types de wagons, lieu de départ, conditions sur le quai) réalisé par une seule personne. <p>La fiabilité du point de commutation du sensor « porte fermée à 98 % », qui désactive le système pneumatique de protection anti-pincement, n'est pas garantie. C'est pourquoi la fonction de protection anti-pincement, contrairement à sa conception, ne peut plus être assurée avant que les portes ne soient fermées à 98 %. Le système pneumatique de protection anti-pincement est désactivé, pour des raisons techniques liées à la conception, peu avant la fin de la procédure. En principe et pour les mêmes raisons, des parties du corps (par ex. doigts, mains) peuvent être pincées à chaque fermeture de la porte. Il y a donc un risque systématique à chaque départ de train qu'une personne coincée de cette manière soit traînée. Le danger existe pour tous les types de voitures présentant un principe de construction de fermeture des portes identique ou similaire.</p>
Recommandation de sécurité	<p>Le SESE recommande à l'Office fédéral des transports (OFT) de demander aux détenteurs concernés de remplacer les systèmes de mise hors service de la protection anti-pincement, tels que ceux installés dans les voitures Eurocity, les voitures VU IV et les voitures de commande, par un système fiable qui empêche également le pincement des mains.</p>
Destinataire	Bundesamt für Verkehr

Etat de l'implémentation

Mise en œuvre partielle. L'OFT signale que le remplacement du système de portes des voitures VU IV, Eurocity et de commande du trafic voyageurs CFF est en cours. Selon la planification des CFF, ces travaux devraient s'achever en 2025.

En parallèle, il a été demandé à d'autres détenteurs potentiels si des voitures équipées de telles commandes de portes sont utilisées et comment les entreprises de transport (ET) gèrent la question.

D'après la sondage et l'analyse des réponses des chemins de fer ne font apparaître aucun risque supplémentaire ni aucun besoin d'action supplémentaire de la part de l'OFT. En dehors des CFF, il n'y a pas d'autres chemins de fer dont les véhicules doivent être adaptés dans la zone des portes.

**Rapport final concernant la
recommandation de sécurité**

[Vorbericht](#)
[Schlussbericht](#)
[Zwischenbericht](#)
